

# Assemblée Générale 2008 de la FédéGN

## 6 décembre 2008

### Table des matières

I/ Présence et Quorum.....	1
II/ Bilans.....	2
II.1 : Bilan Moral.....	2
II.2 : Bilan d'activité.....	3
II.3 : Bilan financier.....	5
FEDEGN.....	5
GNMAG.....	6
III/ Vote de la cotisation 2008 .....	11
IV/ Élection du nouveau Conseil d'administration.....	14

## I/ Présence et Quorum

Associations présentes : 29 dont un membre associé, soit 28 associations votantes

A3DL	49	PAYS DE LOIRE
Amis de Miss Rachel (Les)	77	IDF
ARCAN (Alteratio Realitatis Cher Allier Nièvre)	58	BOURGOGNE
BCB (Berry Champ de Bataille)	18	CENTRE
Castilla Garona	31	MIDI PYRENEEES
Cercle des Compagnons d'Oniros (Le)	18	CENTRE
Clepsydre		IDF
Don Quichotte	38	RHONE ALPES
Eve Oniris	93	IDF
Experience (L')	95	IDF
Forge de Krom (Les)	81	MIDI PYRENEEES
GIGN (Groupe Imagination Grandeur Nature)	83	AUVERGNE
Guilde de Bretagne (La)	56	BRETAGNE
Imperium Ludi	93	IDF
Les gens d'air	31	MIDI PYRENEEES
Mondes Parallèles	44	PAYS DE LOIRE
Nocturnes Foréziennes	42	RHONE ALPES
Orbalia	80	PICARDIE
ORC (Ouest Rôle et Création)	85	PAYS DE LOIRE
Par-delà le Seuil	35	BRETAGNE
Porte des songes (la)	45	CENTRE
RAJR (Rhône Alpes Jeux de Rôle)	69	RHONE ALPES
Requiem pour un lapin		IDF
Rôle	92	IDF
Scénario Paintball 34	34	LANGUEDOC
Soft Air of Fortune	78	IDF
Tohu Bohu	43	AUVERGNE
Topik		PACA
Urbicande Libérée	92	IDF

Associations représentées 29, dont deux membres associé

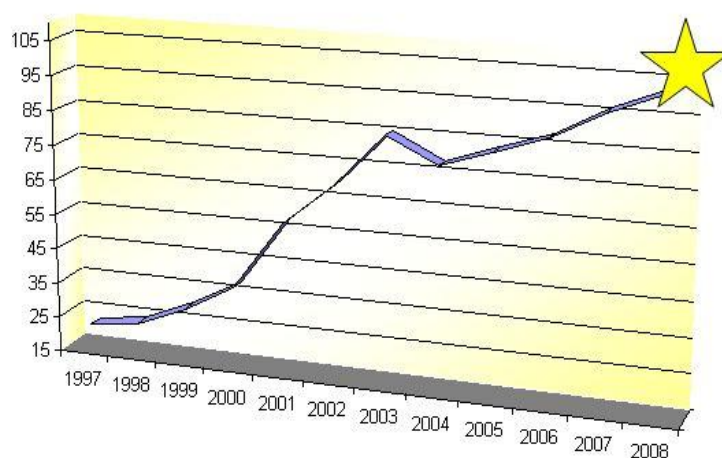
Alliance Tours Airsoft	37	CENTRE
Amalgame	75	IDF

Artisans des Rêves (Les)	83	PACA
Association Lorraine de Shooting Game (ALSG)	55	LORRAINE
AUBE	60	PICARDIE
des masques et danath		IDF
Diseurs de Rêves	78	IDF
EBENAUM	36	CENTRE
En quête de rêves	24	AQUITAINE
Fantatique Comédie	56	BRETAGNE
Hydre Omel	92	IDF
Joyeux Chaotiks (Les)	74	RHONE ALPES
L'empire du Lotus	75	IDF
LODE	92	IDF
Loth Production	44	PAYS DE LOIRE
Lutiniel	95	IDF
Malakaa	60	PICARDIE
Masques de Danath (Les)		
Mare aux Diables (La)	75	IDF
Osmodie (Veni ludi vici)	93	IDF
Promenons nous dans les bois	75	IDF
Rêves de Jeux	69	RHONE ALPES
Rêve de Licorne		IDF
S Airsoft	90	FRANCHE COMTE
Soft'alp	73	RHONE ALPES
Stimuli		CHAMPAGNE
Terra Ludis	34	LANGUEDOC
Terre des Rêves	29	BRETAGNE
Wargs	69	RHONE ALPES

Le nombre d'association présentes et représentées est donc de 58. Seules 55 de ces associations pourront voter dans le cadre de cette assemblée générale. Le nombre de membre de la FédéGN au titre de l'année 2008 est de 107. Le quorum à atteindre est donc de 27 membres présents ou représentés. Le Quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement se tenir.

## II/ Bilans

### II.1 : Bilan Moral



L'objectif de l'année 2008 était de poursuivre la croissance de la FédéGN. Cet objectif a été atteint puisque nous avons dépassés les 100 membres et sommes arrivés cette année à 107 membres. Cette progression est

essentiellement liée à l'ouverture de la FédéGN à d'autres cultures du GN. Nous avons en effet découvert des pratiques scénarisées que nous ne connaissions pas, que ce soit dans le milieu de l'air soft ou du paint-ball. Cette progression est largement due au travail de fourmi de la permanente qui piste les nouvelles associations, relance les anciennes et assure la gestion de bon nombre de dossiers au quotidien. Il est donc souhaitable à terme que les contributions à temps plein soient étendues (stages etc.)

GN MAG est en pleine évolution et va abandonner le format papier pour les parutions régulières. Seuls les hors séries seront imprimés. Il est toutefois important de noter que peu de magazines gérés par des bénévoles peuvent se vanter d'avoir atteint 24 exemplaires.

Ces points positifs font que les finances de la FédéGN sont saines, mais aussi ont connu une évolution importante en 2008, la part des recettes propres est devenue pour la première fois moins importante que celle des subventions. Cette évolution nous permet d'envisager une réforme de notre système de cotisation avec une certaine sérénité.

Autre succès pour cette année 2008, l'accroissement des collaborations inter associatives, notamment par le biais des nuits du huis clos, mais aussi du Bazar en ligne (système permettant aux associations de partager/prêter/échanger/louer des éléments de leur stock logistique) depuis peu sur le site Internet. Enfin, nos relations avec les partenaires institutionnels se multiplient ce qui permet de multiplier les contacts avec d'autres structures nationales.

## **II.2 : Bilan d'activité**

Cette année a vu de nouveau une progression de l'activité de la FédéGN. Ainsi, nous avons été présents sur 12 salons, correspondant à une fréquentation de 200000 visiteurs. Cette année a également marqué une diversification. Nous avons ainsi participé à un salon de japanimation (Kultima) et au salon du tir de loisir pour la première fois. Par ailleurs, notre visibilité sur les salons est à chaque fois meilleure avec notamment la livraison des deux premières bannières photo. Ce travail réalisé avec un photographe professionnel va nous permettre de créer plusieurs panneaux de ce type. Ces panneaux seront à la disposition des associations en ayant le besoin. Ils seront en effet facilement transportables et pourront être expédiés par la poste.

Cette diversification en matière de communication est aussi liée aux nouvelles cultures du GN ayant rejoint la Fédération.

Tout d'abord de nombreuses associations d'Airsoft ont rejoint la FédéGN et ont même un représentant au Conseil d'administration. Nous avons ainsi travaillées sur leurs problématiques qui restent assez proches de celles des associations déjà membres de la FédéGN (Terrains, législation ...)

Il en est de même pour les paintballers qui sont entrés en contact avec nous fin 2007. Nous travaillons avec eux sur la législation sur les lanceurs de paint-ball, les sites de jeu, l'assurance. Ce sont pour ces types de jeux grande nature que nous étions présents au Salon du Tir de loisir.

Enfin, nous travaillons aussi sur d'autres autres activités telles que le TROLLBALL (développement de règles communes nationales) et nous maintenons des contacts avec la FFJdR, la Camarilla, LARP.BE et Bicolline mais aussi la Ligue de l'enseignement dont nous sommes membres..

La FédéGN a poursuivi ses actions en matière d'éducation populaire. Ainsi, de nouvelles pages de présentation sur le site Internet de la FédéGN ont été mises en ligne il y a quelques semaines. Nous avons obtenus des subventions au titre de deux appels à projets :

- Les jeunes et l'Europe (subvention de 3000 euros obtenue, dédiée à l'organisation d'un déplacement à 'Conquest of Mythodéa' (20 personnes de parties en Allemagne). L'opération sera renouvelée en 2009 (déjà 60 candidats). Bilan : Contacts développés à l'international avec Live adventure (mythodea) et Epic Empires).
- Le développement durable : subvention de 5000 euros obtenue pour organiser une étude scientifique de la biodegradabilité réelle des billes dites "bio" utilisées en Airsoft. *Cette étude est menée conjointement par le CNRS et la FédéGN. Elle est soutenue par plusieurs fabricants de billes, ainsi que le magazine "Warsoft".*

Nous appartenons également à un groupe de discussion sur le développement durable piloté par le ministère de la Jeunesse et des Sports avec 24 structures nationales telles que la ligue de l'enseignement, le club alpin français, les éclaireurs de France, etc.

Grâce à ce groupe de discussion, nous sommes entrés en contact avec des structures en charge de la fête du jeu. Ces dernières nous ont associées à une réforme de la fête du jeu

Les nombreux dossiers gérés par la FédéGN ont engendrés une activité administrative croissante (Augmentation du nombre de membres, la FédéGN devenue le référent privilégié de nombreux contacts, croissance du nombre d'associations s'assurant auprès de la FédéGN de 60 à 90). Ces charges croissantes sont devenues gérables grâce à l'implication de notre permanente.

En ce qui concerne le contrat de location de véhicules avec Hertz, certaines associations nous signalent que les prix affichés sur le contrat ne sont pas toujours appliqués par les agences Hertz. Il est important que les associations fassent remonter à la FédéGN tous les incidents dont ils font l'objet pour que nous puissions intervenir.

Il est rappelé que nous avons une permanente qui est à la disposition des associations pour les conseiller et les aider. Il faut penser à la contacter, que ce soit lorsque vous avez un problème (sinistre à déclarer, difficultés avec un loueur etc..) ou des informations à communiquer à la FédéGN.

De multiples actions ont été menées en 2008.

-Trois Nuits du Huis Clos en région (Rennes, Nantes, Saint-Étienne) avec de nouvelles perspectives pour 2009 et un financement croissant de l'état. Une nuit du Paintball a été évoquée.

- Un gros travail sur la législation des lanceurs de paintball avec des contacts avec les ministères concernés et les préfetures, une collaboration avec le forum SPB sur la mise en place d'une pétition. Nous avons tentés plusieurs contact avec la Fédération de Paint-ball Sportif (FPS) cette année mais pour le moment sans réels succès..

- La 3<sup>ème</sup> édition du Festival du Film Court de GN qui a lieu pendant cette assemblée générale et a mis en compétition 3 films.

- Nous avons enfin négociés l'autorisation d'utilisation d'un site d'Airsoft sur le Val d'Oise. Cette expérience va déterminer notre capacité à gérer un site de jeu et à accumuler de l'expérience en la matière dans l'optique, pourquoi pas, à terme de devenir propriétaire de sites de jeu.

L'un des gros chantiers de l'année 2008 fut le site Internet. Le développement technique se poursuit et engendre une forte augmentation de la fréquentation. Nous sommes ainsi passés de 465 profils enregistrés à 1500. Par ailleurs nous oscillons entre 5 à 6000 connexions par mois. La page la plus consultée reste celle du calendrier.

A noter le développement de services existants (Un annuaire des Terrains avec des images, un nettoyage de base, 25% de terrains en plus, et un lien de géo localisation (Google Maps<sup>®</sup>) et ce grâce au travail acharné de Vincent CHOUPAUD. Par ailleurs des photos des sites

: commencent à être mises en ligne), mais aussi la mise en place de nouveaux services

Le Bazar qui a pour objectif de développer les liens entre les associations en leur proposant de se prêter / louer / vendre leurs stocks de logistiques. Cet outil du site internet de la FédéGN a pour vocation de mettre en contact des associations qui décident ensuite entre elles des conditions de prêt/location/ vente. Ce service permettra de resserrer le tissu communautaire. Il est déjà en test avec quelques associations pilotes. Il sera rendu public d'ici quelques jours

- Le Nouveau Forum. Il a été mis en place suite à une forte demande. Il aborde des débats liés à l'activité de la FédéGN et vient en complément des mailing list.

- La Boutique de Goodies qui contient des objets avec des visuels basés sur une communication au 2<sup>nd</sup> degré, communautaire pour les pratiquants.

Un long débat s'engage avec les membres au sujet de cette boutique, certains trouvant l'image véhiculée par certains visuels trop négative. Le Conseil d'Administration prend acte de ces remarques et s'engage à proposer des solutions qui satisferont tous les points de vues. Il est envisagé de séparer la boutique en trois parties,

- une boutique officielle à connotation institutionnelle,
- une boutique humour, ce dernier allant du plus léger jusqu'à des thématiques « trash » avec des illustrations au second degré (qui nous permettra de maintenir un contact avec le milieu des Gnistes),
- système permettant à chaque association de présenter sa boutique de produits en ligne sur le site de la FédéGN afin de permettre de proposer les produits à ses couleurs pour ses membres ou amis. Pour cette dernière, une charte de fonctionnement sera mise en place.

Hervé DURAND précise que les produits sont fabriqués en France.

- Un service de paiement en ligne est en passe d'être ouvert. Il permettra l'inscription puis le paiement (si inscription validée) d'un joueur à un GN, le paiement d'adhésion online, l'achat de GN MAG en ligne. Actuellement ce service passe par le biais de Paypal, mais un appel d'offre bancaire en cours avec pour objectif de proposer un package compte bancaire (Chéquier, accès Internet) et un e-payment sécurisé aux associations.

### **II. 3 : Bilan financier**

Cette année, les finances de la FédéGN sont seines.

Par contre l'accroissement des lignes budgétaires, la multiplication des subventions et des déclarations officielles nous a surpris, ce qui a généré des retards dans la diffusion des documents. Retard pour lesquels nous demandons aux membres de nous excuser.

#### **FEDEGN**

- Les charges 2008

Le gros poste cette année reste le salaire de notre permanente : salaires nets + charges = 14 728,55 €. Il faut déduire de cette somme les aides que nous recevons sur ce poste, soit 9818,66 €

La différence entre le coût et les recettes est de 4909,89 €. Elle est financée par les différents projets

En ce qui concerne les frais de déplacements, à noter l'augmentation des frais autres, du fait de l'intégration sur cette ligne les déplacements sur certains salons et, surtout, le déplacement sur Conquest Of Mythodéa dans le cadre de l'appel à projet les Jeunes et L'Europe.

Nos frais de communication augmentent également du fait de notre présence sur les salons et de notre investissement en matériel pour les stands.

- Les produits 2008

Cette année, nous avons eu une augmentation des cotisations lié à l'adhésion de nouvelles associations ( de paintball et de soft air). Nous avons ainsi perçu 7 332,15 euros d'adhésion contre 5615,00 euro en 2007. Par ailleurs, nous avons touchés 3 subventions importantes : 9000€ pour les Nuits des Huis Clos 3000€ pour le projet les jeunes et l'Europe et 5000€ pour le projet sur le développement durable. Autre aide de l'état, celle perçu du CNASEA et qui correspond aux versements pour le contrat d'avenir de la permanente (jusqu'à fin en juin 2009). Par ailleurs, notons le maintien de la subvention du Conseil Général du Val d'Oise ou se trouve notre siège.

Outre les cotisations et les subventions, une autre ligne budgétaire a connu une forte augmentation. Il s'agit de l'assurance. En effet nous notons une hausse de 30% des souscriptions à la Responsabilité Civile (6041,27 euro en 2008 contre 4662,15 euro en 2007) et de 28% de l'individuel accident (3204,96 euro en 2008 contre 2505,16 euro en 2007. Nous avons en effet assurés 90 associations contre 60 l'année dernière.

Cette année donc, les charges totales étaient de 28 702.70 €. Le total des produits est de 48 084.07 € . Le résultat de la FédéGN est donc de 19 381.37 €

**GNMAG**

Cette année, nous n'avons publiés qu'un seul n° de GN MAG. Comme annoncé dans le bilan d'activité, le magazine est en pleine refonte et cette année fut une année de transition.

Les Frais de PAO ont donc diminués, comme les frais d'impression puisqu'ils n'ont concernés qu'un seul magazine. Nous avons encore 7151 exemplaires de GN MAG en Stock sur plus de 19000 imprimés. La valeur de ce stock est estimée à 6590,22. Nous assistons à une baisse générale des recettes. Nous avons cessés de prendre des abonnements après la sortie de GN MAG 24 ce qui explique une baisse des recettes sur ce poste. Par ailleurs, n'ayant sorti qu'un seul magazine, nous avons eu moins de ventes au numéro même si les anciens numéros se vendent bien. Cette année, un système de vente en ligne de GN MAG sera mis en place sur le site Internet de la FédéGN. Seules les ventes boutiques ont augmentées cette année.

Le résultat de GN MAG est donc de + 593,37 euro contre 4175,41 Euro de charges et 4768,78 Euro de produits.

Le bilan 2008 de la FédéGN s'établit donc comme suit :

<b>Actif</b>			
	FédéGN	GN Mag	Total
<b>Actif immobilisé</b>	<b>16.00</b>	<b>0.00</b>	<b>16.00</b>
<i>Autres titres de participation</i>	16.00	0.00	16.00
<b>Actif circulant</b>	<b>39 969.30</b>	<b>-1 249.14</b>	<b>38 720.16</b>
Stock et provisions	0.00	6 590.22	6 590.22
<i>Stock GN Mag</i>	0.00	6 590.22	6 590.22
<i>Provisions pour dépréciation de stocks</i>	0.00	0.00	0.00
<b>Créances</b>	<b>613.09</b>	<b>2 493.00</b>	<b>3 106.09</b>
<i>Collectivités</i>	0.00	510.50	510.50
<i>Clients</i>	0.00	1 145.00	1 145.00
<i>Bénévoles</i>	253.56	750.00	1 003.56
<i>Affiliés</i>	359.53	87.50	447.03
<b>Disponibilités</b>	<b>39 226.41</b>	<b>-10 332.36</b>	<b>28 894.05</b>
<i>Comptes bancaires</i>	22 322.57	-10 332.36	11 990.21
<i>Livret Bleu Crédit Mutuel</i>	16 903.84	0.00	16 903.84
<i>Caisse</i>	0.00	0.00	0.00
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>129.80</b>	<b>0.00</b>	<b>129.80</b>
<b>Total actif</b>	<b>39 985.30</b>	<b>-1 249.14</b>	<b>38 736.16</b>

<b>Passif</b>			
	FédéGN	GN Mag	Total
<b>Fonds associatif</b>	<b>37 045.36</b>	<b>-1 444.14</b>	<b>35 601.22</b>
<i>Réserves pour projet associatif</i>	17 663.99	-2 037.51	15 626.48
<i>Résultat de l'exercice</i>	19 381.37	593.37	19 974.74
<b>Provisions</b>	<b>0.00</b>	<b>170.00</b>	<b>170.00</b>
<i>Provisions pour risques</i>	0.00	0.00	0.00
<i>Provisions pour charges</i>	0.00	170.00	170.00
<i>Provisions pour comptes dépréciés</i>	0.00	0.00	0.00
<b>Dettes</b>	<b>2 939.94</b>	<b>25.00</b>	<b>2 964.94</b>
<b>Dettes</b>	<b>2 939.94</b>	<b>25.00</b>	<b>2 964.94</b>
<i>Fournisseurs</i>	2 317.83	25.00	2 342.83
<i>Bénévoles</i>	53.22	0.00	53.22
<i>Affiliés</i>	568.89	0.00	568.89
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Total passif</b>	<b>39 985.30</b>	<b>-1 249.14</b>	<b>38 736.16</b>

## Budget prévisionnel 2009

## Charges :

Pour 2009, peu d'évolutions importantes prévues. Le salaire de permanent se stabilise pour sa deuxième année complète à la FédéGN. A noter toutefois que les subventions versées dans le cadre de l'emploi aidé vont diminuer à compter de Juin 2009. Nous avons toutefois des réserves qui nous permettent de pérenniser le poste. Nous avons mis par ailleurs cette année un gros budget sur la communication afin de faire un réel effort sur le stand de la FédéGN avec la multiplication des éléments de communication (plaquettes, bannières etc.). Cet effort se poursuivra en 2009.

Autre poste d'augmentation, celui de l'assurance APAC. En effet, notre prime d'assurance est calculée en fonction du nombre de personnes assurées. Avec la forte augmentation de nos membres nous sommes passés de 1500 personnes assurées à 3500. Notre prime d'assurance va donc passer, en 2009, de 2400 euro à 4100. Par ailleurs, notre assureur accepte de prendre en charge la partie « Paint-ball Sportif » des associations pratiquant le paintball scénario et le paint-ball sportif. Cette décision va lever un point de blocage pour l'adhésion de nombreuses associations de paint-ball.

	Exercice N-1	Prévisionnel
<b>Charges de fonctionnement</b>	<b>28 702.70</b>	<b>43 676.00</b>
<i>Frais administratifs</i>		
Téléphone	565.07	600.00
Affranchissement	746.83	1 200.00
Fournitures diverses	2 059.90	3 000.00
Internet	78.00	80.00
Cotisations	115.80	116.00
Souscription Assurance local et stock	128.45	130.00
Local	2 588.13	2 900.00
Salaire du Permanent	14 728.55	15 000.00
<i>Déplacements</i>		
Déplacements CA	702.68	800.00
Déplacements AG	638.57	650.00
Déplacements autres	1 115.79	1 200.00
<i>Frais de communication</i>		
fabrication de support de communication (affiche, flyers, plaquettes)	53.22	1 500.00
Refonte des stands FédéGN	0.00	2 300.00
Présence stands	519.33	2 000.00
Organisation Assemblée Générale	1 976.93	2 000.00
Organisation CA - AG Régionales	27.75	100.00
Assurance APAC	2 400.00	4 100.00
<i>Frais divers</i>		
Installation du permanent	0.00	200.00
Frais bancaires	105.66	1 000.00
Divers	152.04	2 800.00
Personnel Bénévole	0.00	2 000.00



Produits :

	Exercice N-1	Prévisionnel
<b>Produits de fonctionnement</b>	<b>48 084.07</b>	<b>52 780.00</b>
<i>Cotisations</i>		
Cotisations membres adhérents	7 332.15	8 000.00
Cotisations membres associés	80.00	80.00
Rattrapage membres adhérents n-1	75.00	0.00
Rattrapage membres associés n-1	0.00	0.00
Cotisations membres croisés	0.00	0.00
<i>Subventions</i>		
Nationales	17 000.00	17 000.00
CNASEA	5 274.95	4 500.00
CAF	4 543.71	3 500.00
régionales		2 000.00
départementales	1 271.00	1 200.00
<i>Ventes diverses</i>		
Plaquettes	0.00	0.00
Autres	0.00	0.00
<i>Ventes diverses</i>		
Organisation Assemblée Générale	1 987.00	1 500.00
<i>Assurance Fédérale</i>		
Souscription à la RC	6 041.27	6 000.00
Souscription à l'IA	3 204.96	3 300.00
<i>Produits divers</i>		
Intérêts sur le Livret Bleu	694.03	700.00
Prestations Salons	0.00	0.00
Divers	230.00	2 000.00
Sponsoring	350.00	1 000.00
Bénévolat	0.00	2 000.00

Du côté des produits, les cotisations vont peu augmenter, de même que l'assurance. Non pas que nous comptons voire le nombre de membres stagner, mais la nouvelle cotisation que nous envisageons de mettre en place devrait permettre de diminuer le tarif de ces adhésions, et donc les recettes de la FédéGN. Nous essaierons de maintenir les montant des subventions, tout en diversifiant leur origine.

2008 **Prévisionnel**

<i>Pré-production</i>		
Téléphone	0.00	0.00
Affranchissement	244.50	0.00
Fournitures diverses	920.36	950.00
Déplacements	0.00	0.00
Communication	0.00	0.00
Dédommagements	0.00	0.00
Taxe professionnelle	226.00	250.00
<i>Production</i>		
PAO	660.00	1 800.00
Flashage	0.00	0.00
Impression	2 099.45	2 600.00
Distribution	575.30	400.00
Frais divers	0.00	0.00

Les charges de GN MAG sont calculées sur l'édition d'un magazine papier (sans doute un annuaire) et de 4 webzine

## Produits GN MAG

**2008** **Prévisionnel**

Abonnements	754.00	500.00
Vente directe	1 458.30	2 000.00
Vente boutique	390.00	400.00
Publicité	1 350.00	2 800.00
Récupération TVA	559.13	300.00
Divers	257.35	
Variation de stock	550.20	0.00
Subvention de fournitures		

Les produits sont liés à la vente directe du n° papier et des anciens N°s et aussi à la publicité. Le webzine sera gratuit et en téléchargement libre. Il sera entièrement financé par la publicité.

Si des personnes sont intéressées pour rejoindre l'équipe de réflexion sur l'avenir du mag, elles peuvent contacter Stéphane GESQUIERE à [gnmag@fedegn.org](mailto:gnmag@fedegn.org)

Le budget prévisionnel prévoit donc des charges de 43 676.00 € pour des produits de 52 780.0 € et un résultat de 9 104.00 €. Le budget de GN MAG est prévu équilibré à 6000 euro.

Au vu des résultats obtenus cette année, une question est posée sur la possibilité par la FédéGN de coordonner une démarche de solidarité inter associative pour permettre à une association en difficulté de surmonter ses problèmes. Le CA de la FédéGN estime que ce principe est à étudier mais risque d'être très compliqué à mettre en place. En effet, il faut dans un premier temps distinguer le problème imputable à une personne (erreur de gestion) du cas de force majeure.

Une question est également posée sur les Frais de Bénévoles à 2000 euro. Stéphane GESQUIERE explique que la plupart des demandes de subventions demandent une évaluation de l'investissement bénévole. Par ailleurs, il

nous faut prendre l'habitude de chiffrer les dons reçus par la FédéGN sous la forme de non remboursements de frais. En effet, un dossier a été posté pour les impôts afin d'obtenir l'autorisation de délivrer des rescrits fiscaux. Cette possibilité permettrait de déduire une partie de leurs dons de leurs impôts.

Une question est posée sur la différence entre le coût affiché de l'assurance et les recettes générées par celle-ci. Il faut voir que l'assurance de la FédéGN génère un gros travail de gestion (enregistrement des bénéficiaires, suivi des déclarations de sinistres). Ce travail est à la charge de la permanente et les recettes d'assurance nous permettent donc de financer une partie du poste.

Le bilan moral est accepté avec une voix contre, une abstention et 53 voix pour  
Le Bilan financier est adopté avec une voix Contre, deux absentions et 52 voix pour.

### III/ Vote de la cotisation 2008

Le mode actuel de calcul de la cotisation à la FédéGN et de la souscription de l'assurance a longtemps été décrié du fait de sa complexité. En effet, nous avons mis en place ce mode de calcul il y a de nombreuses années et l'assurance est venue se surajouter à un calcul déjà complexe. Par ailleurs, la volonté est de faire bénéficier les associations membres de la diversification des ressources de la FédéGN et de sa bonne santé financière. L'objectif de la nouvelle cotisation est donc de diminuer la charge de la cotisation pour les associations.

Enfin, autre objectif, passer sur un calcul non plus basé sur le résultat de l'année précédente, mais sur celui de l'année en cours. Ce changement permet une gestion plus logique de l'assurance (on paye en fonction du risque généré). Il nous permettra également de nous mettre dans une configuration où nous pourrions à terme nous projeter vers une carte GN.

Trois types de calculs sont proposés en plus de la méthode actuelle. Les membres ont en effet la possibilité de choisir le maintien de l'ancienne méthode de cotisation.

#### Mode de calcul actuel:

##### *Membres Adhérents*

Une part Adhésion à la FédéGN:     **1€ par membre** (une fois par an et par individu) avec un minimum de 40€ et un maximum de 400€

Une part assurance :   **80 € de Responsabilité Civile (RC)+ 0.5 € d'individuel assurance (IA) par membre** (une fois par an et par individu) avec un minimum de 100€ pour l'assurance  
L'assurance vient en complément de l'adhésion.

##### *-Tarifs Annexes*

*Associations en sommeil :* **20€**

*Membres associés:* **40€** pour les sociétés **20€** pour les autres

*Nouvelles associations (moins d'un an d'existence):*

**10€ d'adhésion + 100€ d'assurance pour un an** (prorata temporis)

#### Proposition ALPHA

##### *Membres adhérents*

**-Une part fixe: 50€ à payer en début d'année**

•Pour les associations couvertes par l'assurance fédérale, cette somme comprend la RC et couvre les réunions de travail, la présence sur les salons et conventions, les ateliers de bricolage

**-Une part variable** : payée à chaque GN , une fois par an et par individu (=membre) **1€ d'adhésion à la FédéGN** (avec un maximum de 400€)+ **1€ d'assurance (IA)** (sans maximum)

La part de 80€ fixe pour la RC est supprimée.

Les associations ne souhaitant pas être couvertes par l'assurance de la FédéGN ne paient en part variable que l'adhésion à la FédéGN.

*Tarifs annexes:*

Nouveaux Membres (associations de moins d'1an adhérent pour la 1ère fois): **25€ + la part variable**

Membres associés non professionnels: **25€**

Membres associés professionnels: **50€**

Associations en sommeil: **50€**

(correspond à l'adhésion de début d'année sans part variable)

-Permet de passer d'une comptabilisation sur une année N-1 à une comptabilisation prévisionnelle sur l'année N , plus en phase avec les risques en termes d'assurance

-Permettra d'évoluer facilement vers un système de Licence, proche de celui des Fédération sportives (Tennis, Handball) ou tout autre système

*Afin que les associations envoient leur liste de joueurs à la permanente, un système de relance automatisé sera mis en place sur le site Internet de la FédéGN. Ce système sera basé sur les annonces de GN des associations membres dans le calendrier.*

## **Proposition EPSILON**

Concerne les membres adhérent à la FédéGN avec l'assurance

**Une part fixe: 50€ à payer en début d'année.** Cette somme comprend une assurance RC qui couvre: les réunions de travail, la présence sur les salons et conventions, les ateliers de bricolage

**Une part variable** : payée à chaque GN **1,50€ / joueur / événement.** Pour un joueur jouant 2 fois sur des GNs dans l'année de la même association, l'association devra payer 3€

La part de 80€ fixe pour la RC est supprimée.

Les associations ne souhaitant pas être couvertes par l'assurance de la FédéGN ne paient en part variable que l'adhésion à la FédéGN.

Transformation d'une tarification par membre en tarification par joueur

*Tarifs annexes:*

Nouveaux Membres (associations de moins d'1an adhérent pour la 1ère fois): **25€ + la part variable**

Membres associés non professionnels: **25€**

Membres associés professionnels: **50€**

Associations en sommeil: **50€**

(correspond à l'adhésion de début d'année sans part variable)

## **Proposition SIGMA**

**Membres adhérents**

Une part fixe: 80€ à payer en début d'année

	ALPHA	ESPSILON	SIGMA	ACTUEL
Adhésion - Fixe	50 €	50 €	80 €	
Adhésion - Variable	1€ /Membre			1€ /Membre
Assurance - Fixe				80 €
Assurance - Variable	1€ /Membre	1,5€ / joueur	1€ / membre	0,5€ /Membre

Pour les associations couvertes par l'assurance fédérale, cette somme comprend la RC qui couvre les réunions de travail, la présence sur les salons et conventions, les ateliers de bricolage

Une part variable payée à chaque GN, pour chaque individu (=membre annuellement) et faisant office de cotisation pour l'assurance. Cette part variable se monte à **1€ d'assurance (IA)** (sans maximum)

Les associations ne souhaitant pas être couvertes par l'assurance de la FédéGN ne paient pas de part variable

*Tarifs annexes:*

Nouveaux Membres (associations de moins d'1an adhérent pour la 1ère fois):

**40€ + la part variable**

Membres associés non professionnels: 40€

Membres associés professionnels: 80€

Associations en sommeil: 80€

(correspond à l'adhésion de début d'année sans part variable)

Il est précisé que, dans le cadre de l'assurance, la cotisation prend en charge la tenue de stands sur des salons, mais aussi l'organisation de salons, hors les assurances spécifiques qui peuvent être nécessaires en fonction des activités pratiquées dans le cadre des salons (reconstitution historique) ou des demandes du propriétaire d'un site (couverture spécifique liée à un site classé)

Nb membres	Sigma	Alpha	Actuel
20	100,00	90,00	140,00
100	180,00	250,00	230,00
200	280,00	450,00	380,00
500	580,00	1050,00	830,00
618	698,00	1286,00	789,00
1000	1080,00	2050,00	980,00
5000	5080,00	10050,00	2980,00

Après débat, les membres présents et représentés procèdent à un vote. Il en ressort le résultat suivant:

- Maintien de l'ancienne méthode de calcul: 0
- Proposition Alpha: 8
- Proposition Epsilon: 1
- Proposition Sigma: 39

48 suffrages exprimés.

## **IV/ Élection du nouveau Conseil d'administration**

5 postes sont vacants cette année.

3 du fait du renouvellement par tiers (Stéphane GESQUIERE (ARCAN), Karine LEFEUVRE (La Citadelle de Roq), Marie Helene RIVOIRARD (Nouvelle contrée)

2 suite à démission (Serge BARBIER – Alliance Tours Air Soft), Thierry URBANIAK

Sont candidats :

Marie Pierre MOUSSET (Clepsydre)

Yannick Baylet (Les amis de Miss Rachel)

Guillaume NORMAND (Soft Air Of Fortune)

Nicolas PREVOST (Topik)

Eric COLLET (Mondes Parallèles)

Après vote et dépouillement, les 5 candidats sont élus:

Marie Pierre MOUSSET (Clepsydre) avec 40 voix

Yannick Baylet (Les amis de Miss Rachel) avec 33 voix

Guillayme NORMAND (Soft Air Of Fortune): avec 41 voix

Nicolas PREVOST (Topik) avec 42 Voix

Eric COLLET (Mondes Parallèles) avec 45 voix

Les membres élus ainsi que ceux déjà en place au sein du Conseil d'administration sont donc convoqués au conseil d'administration qui se tiendra le 07-12-2008 à 10h00.

L'assemblée générale est clôturée à 19h30.